

**Marie-Claire POHU**  
Les Jardins des MURLASINES  
10 route des Murlasines  
44 450 SAINT JULIEN DE CONCELLES



## contact

**CAB – Emmanuelle Chollet**  
animatrice  
06 95 41 97 60  
cab.filieres@biopaysdelaloire.fr



## Installation suite à une reconversion professionnelle.

*J'ai toujours vécu à la campagne, mes grands-parents et parents étaient agriculteurs.*

*J'ai eu une première vie professionnelle comme infirmière, métier que j'ai exercé pendant 27 ans avec passion.*

*Un épuisement professionnel m'a fait envisager une reconversion professionnelle.*

*Dans le cadre d'un accompagnement par POLE EMPLOI, j'ai pu réfléchir à mon projet professionnel. Rapidement j'ai souhaité faire une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) chez un maraîcher bio, ce qui a validé mon besoin d'un travail en extérieur, au contact avec la terre (retour à mes racines).*

*J'avais déjà le terrain (2500 m<sup>2</sup> et un bâtiment attendant) et j'ai affiné le projet par l'ADEMA, avec la chambre d'agriculture de Nantes et grâce à des stages chez des producteurs PPAM.*

*Je ne me voyais pas m'installer sans formation, d'où ma décision de faire le CS (Certificat de Spécialisation) PPAM à ANGERS en 2018- 2019.*

*J'ai eu un contact avec la CIAP (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne) pour une installation en tant que paysan créatif, mais j'ai abandonné car je souhaitais m'installer assez vite (51 ans). Je travaille en intérim en 2 x 8 de septembre à février pour l'instant. Je suis à 100 % sur l'exploitation de mars à mi-septembre.*

*Je suis très heureuse dans cette nouvelle vie professionnelle, j'aime toutes les activités de ce métier, qui demande des qualités diverses (pour la production, organisationnelles, mais aussi relationnelles, commerciales, comptables)*

*Cela demande beaucoup de travail, il faut le savoir, notamment sur la grosse période de production de mars à octobre. J'aimerais pouvoir rapidement m'y consacrer à 100 % en arrêtant l'intérim, mais pour l'instant cette situation est nécessaire pour moi, pour des raisons financières.*

## Repères sur le système de production

 **1 UTH**

 **0,25 ha**

### Étapes de l'installation

- Achat bâtiment 330 m<sup>2</sup> + terrain 2500 m<sup>2</sup> avant le projet de reconversion (achat à titre privé).
- Formation ADEMA – chambre d'Agriculture Nantes 2018.
- CS PPAM Lycée le Fresne à Angers 2018 / 2019.
- Accompagnement par Boutique de Gestion Atlantique : formation « concevoir son projet » + budget prévisionnel (prêt).
- Différentes démarches : MSA, certification bio du terrain, autorisation d'exploiter (DDTM), devis divers, prêt bancaire, réflexion sur statut social et fiscal.
- Parcours entrepreneur sur 3 ans (suivi tous les 6 mois : arrêt à 18 mois, fermeture Boutique de Gestion).
- Réflexion sur plants à introduire (pour première production 2020) pour proposer une gamme de 5 mélanges de tisanes et une petite gamme de cosmétiques.
- Installation de la serre de 160 m<sup>2</sup>. Boutures en automne 2019 et semis d'annuelles au printemps 2020. Première récolte en 2020 et début de commercialisation.

### Repères ITK

- **Fertilisation** : fumier + engrais verts avant implantation nouvelle culture de vivace.  
A l'avenir compost sur plantes gourmandes, comme menthe en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année.  
Engrais organiques sur Verveine cultivée sur toile tissée en serre.
- **Irrigation** en goutte à goutte : moins d'eau, arrosage mieux ciblé (moins de désherbage), moins physique, temps gagné pour faire autre chose.

### Ventes

Circuit essentiellement local par choix : maximum 17 km.

- Biocoop (4)
- Epicerie fines (2)
- Epicerie vrac (2)
- Amap (1)
- Boutique chez arboriculteurs (2)
- Bon d'ici (1)
- Marché de Noël (2 ou 3) + une vente sur site.
- Marché de producteurs (3 à 4/an).
- Vente directe sur site de façon ponctuelle.

### Quantités écoulées :

Infusions : 2000 sachets 2021 / 3000 envisagés en 2022  
Cosmétiques : 2000 € de cosmétiques 2021

### Types de produits :

- Tisanes simples et mélanges sachets et vrac
- Cosmétiques naturels
- Plantes fraîches (partenariat distillerie)

### Repères économiques

- Investissements (serre, séchoir auto construit, houe maraîchère, balances, contenants, communication...)
- Salle de stockage et conditionnements en 2021 + espace labo à finaliser (auto construit).
- Statut social cotisante solidaire et fiscal Micro Bénéfice Agricole, assujetti TVA
- Prêt de 11 000 € / 4 ans (Banque Populaire Grand Ouest 7000 € + France Active 4000 € taux 0 % et garantie par état) : matériel + trésorerie
- Accompagnement CER France, déclaration annuelle de TVA

### Chiffre d'affaires :

- 2500 € (septembre à décembre 2020)
- 11500 € (année 2021) + 3500 € crédit d'impôt bio
- 4800 € versement personnel en 2021 (400 €/ mois)

**« Il est important de faire un tableau de trésorerie mensuel / annuel - Encaissement/ Décaissement. Cela donne une meilleure visibilité pour chaque poste et permet d'ajuster sa stratégie en fonction des observations constatées.**

**L'accompagnement comptable est un plus (conseils....) + outils comptables (devis facturier, livre de caisse etc....) »**

## Points de repère sur la thématique (Installation)

- Importance de se former (idéalement sur la production et aussi sur la connaissance des plantes (botanique, usages, transformation...))
- Cibler ce que l'on veut faire, et ne pas s'éparpiller : quelles transformations, cibler ses futurs clients, prospecter en amont, connaître son secteur et ses débouchés (concurrence).
- Importance du soutien des proches, du réseau local (agriculteurs, collègues) : ne pas rester seul !
- Réflexion sur le statut fiscal, social
- Être accompagné pour finaliser le budget prévisionnel si l'on fait un prêt.
- Importance de bien fixer ses prix de vente de départ
- Bien connaître la réglementation concernant les PPAM, autorisation d'exploiter, conditionnement, étiquetage, commercialisation
- Avoir conscience des contraintes liées à la culture de PPAM (peu de vacances l'été, grosse activité sur cette période...)
- Toujours continuer à se former.

### Les points auxquels je n'avais pas pensé / anticipé :

- Au départ, j'avais beaucoup d'idées de transformations. Finalement, proposer un nouveau produit demande beaucoup de temps et d'énergie (recette, contenants, étiquetages, validation). Il vaut mieux bien faire un produit à la fois.
- Irrigation non budgétée au début car acquisition d'une parcelle en attente et finalisée cette année (autofinancement).



GIEE

Cette visite est organisée dans le cadre du projet de Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE), porté par les producteurs de PPAM bio de la région et animé par la CAB Pays de Loire. Le socle d'engagement du GIEE a été défini par les producteurs : « **Structurer la filière PPAM bio en Pays de Loire grâce à la formation et l'information des producteurs et productrices. Le groupe propose des échanges de savoirs et d'expériences entre producteur.trice.s, dans un esprit d'ouverture, de bienveillance et de soutien mutuel. Le groupe est ouvert aux producteurs en circuits courts et filières longues. Le GIEE se donne aussi pour mission d'informer les consommateurs** ».

La recherche d'autonomie et l'approche systémique pour les fermes concernées est au centre des préoccupations du GIEE. Maîtrise des rotations et des itinéraires techniques des plantes, gestion des ravageurs via la biodiversité, meilleure rémunération du producteur..., sont quelques exemples d'actions envisagées dans le cadre du GIEE.



Les Agriculteurs Bio des Pays de la Loire

CAB

Coordination Agrobiologique

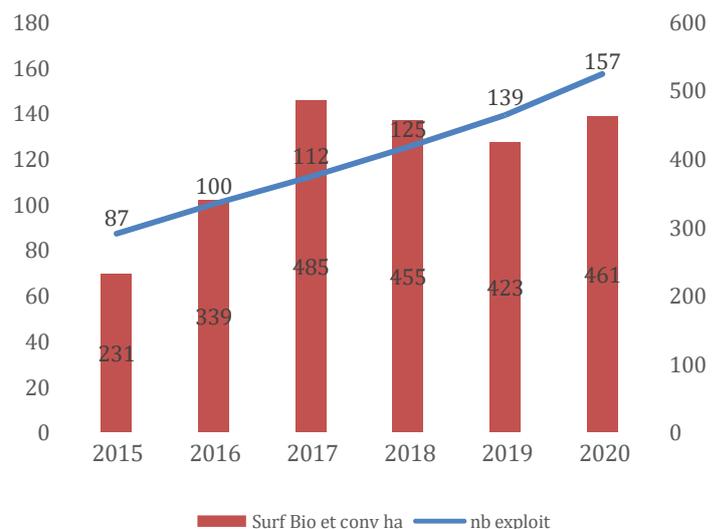
La Coordination Agrobiologique (CAB) accompagne depuis 1991 le développement de l'agriculture biologique en Pays de la Loire.

La CAB est une association régionale de producteurs Bio dont les missions sont :

- Représenter la bio dans les institutions politiques et administratives
- Intégrer la bio dans les politiques publiques
- Diffuser les techniques et savoir-faire bio
- Impliquer les producteurs bio dans les filières
- Soutenir et défendre les producteurs bio

## Repères sur la filière

Évolution des surfaces certifiées bio+conversion et nombre d'exploitations en PPAM bio en Pays de Loire



Évolution des surfaces certifiées bio+conversion et nombre d'exploitations en PPAM bio en France 2015/2020

